



Econométrie du football : l'argent fait-il tout dans le championnat français ?

Actualité législative publié le 17/01/2023, vu 1512 fois, Auteur : [Droit public des affaires by Florent Cedziollo](#)

Petit mémoire sur le lien entre investissements et résultats sportifs

Michel Platini déclarait le 26 janvier 2007 sur L'equipe.fr que « le football est un jeu avant un produit, un spectacle avant un business et un sport avant un marché ». En effet, le football du XXI^e siècle est marqué par l'explosion des dépenses des clubs, à ce titre on pourra souligner que le budget du PSG est de 640 millions d'euros en 2021, 285 pour l'Olympique Lyonnais et 140 pour l'Olympique de Marseille, à comparer avec les 65 millions du PSG, les 91,5 millions de Lyon et les 62 millions de Marseille en 2001. Même si la saison 2020-2021 a été marquée par la victoire du LOSC, mettant fin à la suprématie parisienne, il n'en demeure pas moins que ce club possède également l'un des budgets les plus élevés du championnat français de football (avec 147 millions d'euros). Le marché des transferts a connu une forte libéralisation, avec des indemnités de transferts record et une inflation importante des salaires. À ce titre, des auteurs (Llorca et Teste [2010]) ont pu mettre en exergue le même phénomène au niveau des entraîneurs.

L'étude suivante vise à étudier, par le biais des outils économétriques l'existence d'une éventuelle corrélation entre les dépenses salariales des clubs de football du championnat de France et leurs résultats sportifs. Bien évidemment les résultats d'un club ne peuvent dépendre uniquement du niveau des salaires de ses joueurs, un joueur de niveau national, même payer autant que le dernier ballon d'or ne sera jamais aussi fort. On postulera donc que les salaires respectent la loi de l'offre et de la demande du travail, c'est-à-dire qu'à l'équilibre : $w = P \cdot mL$. P avec $P = \text{prix}$. En d'autres termes, le salaire réel (w/P) doit être égal à la productivité marginale « physique » du travail ($P \cdot mL$) fournie par les joueurs. On peut postuler que leur niveau de productivité correspond à leurs performances sur le terrain, et que par voie de conséquence leurs salaires est fonction de leurs performances sportives (bien qu'un plafond en raison des limites de la nature humaine existe). D'ailleurs, on pourra ici mettre en exergue l'importance de l'arrêt Bosman (1995), libéralisant et déregulant le marché des joueurs.

De ces constatations on en déduit donc que les clubs les plus riches attirent logiquement les meilleurs joueurs, en payant plus (en indemnités de transfert ou en salaires) que leurs concurrents. On se demandera donc s'il existe un lien de causalité (et non une simple corrélation) entre les résultats sportifs des clubs de football et leur niveau de masse salariale ? En d'autres termes, il s'agira de vérifier le respect des postulats de la théorie du travail au niveau des clubs de football français.

Les données que nous utiliserons sont tirées des rapports annuels de la DNCG (Direction nationale de contrôle de gestion) et de la Ligue de football professionnel. Nous utiliserons le logiciel Gretl pour les étudier économétriquement. Notre étude portera sur la relation entre la masse salariale d'un club et sa performance sportive dans le cas de la Ligue 1, à travers un

panel de trente-six clubs ayant participé à ce championnat (selon les montées et descentes, rappelons que le championnat est composé de 20 équipes et que certaines équipes ont pu descendre puis remonter durant cette période) sur la période 2005-2014.

Pour mesurer la performance sportive des clubs nous utiliserons le ratio de points qu'ils ont obtenu au cours d'une saison, que l'on comparera aux dépenses salariales.

Pour étayer notre travail, nous aurons recours à des modèles Probit (un cas particulier du modèle linéaire généralisé), dans le but d'étudier l'influence des dépenses salariales des équipes sur la probabilité de satisfaire les objectifs propres aux clubs :

-pour les clubs ambitieux et riches : se qualifier pour les compétitions européennes (en atteignant une des quatre premières places du championnat de France)

-pour les autres : éviter la relégation en Ligue 2.

L'étude est dans le PDF ci-joint :